

**GUIDE DES BONNES PRATIQUES
DE TRANSITION DURABLE
ACTIVITÉS - LOISIRS - CAVES**



AIGUES-MORTES
Destination Émotions



INTRODUCTION

01

MESURES ENVIRONNEMENTALES

- Consommation d'énergie
- Gestion des déchets
- Transport

03

05

06

MESURES ÉCONOMIQUES

- Achats éco-responsables

08

MESURES SOCIALES

- Politique sociale
- Communication - Sobriété numérique

11

13

RESSOURCES & ACCOMPAGNEMENT

15

INTRODUCTION

Vers un avenir durable

La Camargue, célèbre pour ses paysages et sa biodiversité, attire chaque année un nombre croissant de visiteurs, séduits par ses marais, flamants roses, chevaux et le charme médiéval d'Aigues-Mortes. Cette affluence impose de préserver ses écosystèmes fragiles. Face aux défis posés par l'augmentation du nombre de touristes, la protection des écosystèmes fragiles de la Camargue est devenue une priorité. Les démarches écologiques, telles que la promotion d'un tourisme responsable et la mise en place de circuits respectueux de l'environnement, sont aujourd'hui essentielles pour assurer un équilibre entre l'accueil des visiteurs et la préservation de ce patrimoine naturel. L'enjeu est de promouvoir un tourisme à la fois durable et attractif.

Dans le cadre du label Destination d'Excellence, l'Office de Tourisme d'Aigues-Mortes propose, via ce guide pratique, des actions concrètes pour aider les professionnels à réussir leur transition écologique. Cela implique d'adopter les circuits courts, d'optimiser la gestion des ressources et des déchets et de développer une véritable culture environnementale. Chaque pas compte !





**MESURES
ENVIRONNEMENTALES**

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

1. ÉCLAIRAGE

- Optimiser l'utilisation de la lumière naturelle afin de réduire le recours à l'éclairage artificiel.
- Installer des ampoules LED ou à basse consommation et privilégier les lampes solaires pour les espaces extérieurs.
- Équiper les zones peu fréquentées de détecteurs de présence pour éviter un éclairage inutile.
- Ajuster les plages horaires d'éclairage en fonction des périodes d'occupation pour limiter le gaspillage d'énergie.
- Assurer le recyclage systématique des ampoules usagées via des circuits spécialisés.

2. EAU

- Mesurer le débit des robinets à l'aide d'un débitmètre afin d'identifier les marges d'amélioration.
- Installer des équipements performants (mitigeurs, bouton-poussoir...) pour mieux maîtriser la température.
- Installer des réducteurs de débit (régulateurs, mousseurs...) avec un débit maximal de 8,5 L/min.
- Récupérer et réutiliser les eaux de pluie pour l'arrosage ou le nettoyage des espaces extérieurs.



3. CHAUFFAGE & CLIMATISATION

RÉDUIRE LES APPORTS DE CHALEUR ET LES PERTES THERMIQUES :

- **En été** : utiliser des solutions naturelles telles que la végétation pour ombrager les bâtiments. Installer des protections solaires extérieures (stores, écrans pare-soleil) sur les surfaces vitrées orientées au sud ou à l'ouest pour refléter les rayons solaires.
- **En hiver** : installer des volets ou des rideaux isolants pour conserver la chaleur intérieure.

RÉGULER LA VENTILATION SELON LES BESOINS :

- Adapter les systèmes de ventilation pour éviter une surconsommation énergétique tout en garantissant un air sain.
- Éteindre les appareils en veille et débrancher ceux qui ne sont pas utilisés.
- Utiliser le mode économie d'énergie pour les appareils à usage intermittent et les allumer uniquement lorsque nécessaire (ex. : équipements de bureau activés uniquement en journée).

4. VENTILATION & ÉCHANGES D'AIR

INSTALLER UNE VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE (VMC) ADAPTÉE AUX BESOINS :

- Une VMC hygro réglable qui ajuste son débit en fonction du taux d'humidité intérieur, pour éviter les désagréments liés à l'humidité excessive.
- Une VMC double flux permettant une récupération de chaleur sur l'air extrait, pour réduire la consommation énergétique globale.



GESTION DES DÉCHETS

- **Limiter la production de déchets à la source** : éviter les produits à usage unique, réduire la surconsommation et utiliser des sacs poubelles biodégradables.
 - **Privilégier les producteurs locaux** : acheter auprès de producteurs locaux et utiliser des contenants réutilisables pour limiter les emballages inutiles.
 - **Réduire l'utilisation de papier** : limiter les impressions, imprimer en recto/verso, et favoriser l'utilisation de supports alternatifs.
 - **Encourager la réparation et la réutilisation** : donner une seconde vie aux objets au lieu de les jeter.
 - **Utiliser des produits d'entretien écologiques** : privilégier les microfibres qui ne nécessitent pas de produits chimiques, ainsi que des produits naturels ou faits maison.
 - **Réduire les déchets dans les sanitaires** : éviter le papier à usage unique pour le séchage des mains en optant pour des sèche-mains électriques, des distributeurs de tissus lavables ou des serviettes en tissu lavables.
 - **Mettre en place un tri des déchets efficace** : installer des points de tri ludiques avec une signalétique claire et explicative (texte accompagné d'images).
 - **Gérer les déchets dangereux** : mettre en place une collecte spécifique pour les piles, batteries, ampoules...
-



PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES

ÉLABORER UN PLAN DE DÉPLACEMENT ÉCO-MOBILE :

- Créer une fiche écomobilité détaillant les différentes options pour rejoindre votre établissement de manière durable : transports en commun, covoiturage, mobilité active (marche, vélo).
- Profiter des informations communiquées sur le site de l'Office de Tourisme d'Aigues-Mortes concernant la mobilité douce.

FACILITER L'ACCÈS AUX VÉLOS :

- Installer des places de parking pour vélos.
- Encourager la location de vélos en partenariat avec des prestataires locaux.

INFORMER SUR LES INSTALLATIONS POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES :

- Communiquer sur la présence et la localisation des bornes de recharge pour véhicules électriques à proximité.
- Envisager l'installation de bornes sur votre site si cela est possible.

ORGANISER DES DÉPLACEMENTS GROUPÉS :

- Proposer des déplacements partagés avec d'autres prestataires pour limiter les trajets individuels.
 - Promouvoir les offres de covoiturage entre visiteurs.
-



2022

**MESURES
ÉCONOMIQUES**

ACHATS ÉCO-RESPONSABLES

1. INTÉGRER DES CRITÈRES ESSENTIELS DANS LES CHOIX D'ACHATS

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

- Favoriser les produits locaux pour limiter les transports et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **Préserver les ressources naturelles** : privilégier les produits durables, recyclables et issus de filières responsables.
- **Respecter la biodiversité** : s'assurer que les produits achetés ne contribuent pas à des pratiques destructrices.

CRITÈRES SOCIAUX

- **Respect des conditions de travail** : vérifier que les conditions de travail sont acceptables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- **Promotion de pratiques éthiques et solidaires** : soutenir les producteurs engagés dans des démarches éthiques telles que le commerce équitable.

CRITÈRES ÉTHIQUES

- **Lutter contre la fraude et la corruption** : privilégier les fournisseurs certifiés, transparents et respectueux des normes légales.
- **Assurer la traçabilité** : garantir l'origine et les conditions de production des produits achetés.
- **Choisir des produits portant des labels reconnus** : ecolabel européen, AB (Agriculture Biologique), MSC (pêche durable)...

2. SÉLECTIONNER DES FOURNISSEURS RESPONSABLES

FAVORISER LES FOURNISSEURS LOCAUX :

- Travailler avec des entreprises situées dans un rayon de **160 km** permet de réduire les émissions liées au transport.
- Encourager la coopération directe avec des producteurs ou coopératives locales.

ÉVALUER LES CONDITIONS DE DISTRIBUTION ET DE VALORISATION DES PRODUITS :

- Opter pour des solutions limitant les déchets d'emballage et favorisant leur réutilisation (ex. consignes, vrac).
- Vérifier la capacité des fournisseurs à valoriser les produits en fin de vie (recyclage, compost).

3. LES BÉNÉFICES D'UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

- **Environnementaux** : réduction des émissions carbone et des déchets.
- **Économiques** : optimisation des coûts grâce à des circuits courts et des quantités ajustées.
- **Image et attractivité** : valorisation de l'engagement écologique auprès des clients et des partenaires.
- **Soutien au territoire** : renforcement des relations avec les producteurs locaux et maintien de l'activité économique locale.





03

**MESURES
SOCIALES**

POLITIQUE SOCIALE

**METTRE EN PLACE DES PRATIQUES SOCIALES RESPONSABLES :
UNE PRIORITÉ POUR L'ATTRACTIVITÉ ET LA FIDÉLISATION DES ÉQUIPES.**

Politique sociale bienveillante : veiller au bien-être des collaborateurs pour favoriser un environnement de travail épanouissant.

Congés : garantir deux jours de congés consécutifs pour un réel temps de repos.

Plannings : communiquer les plannings au moins deux mois à l'avance pour permettre une meilleure organisation.

Repas : proposer des repas gratuits ou des chèques-repas pour améliorer la qualité de vie au travail.

Uniformes : fournir des uniformes ou vêtements de travail gratuits pour assurer confort et égalité.

Logement : faciliter l'accès au logement pour les saisonniers grâce à des partenariats avec les collectivités locales.

1. ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE POUR UN TOURISME INCLUSIF

- **Équipements adaptés** : mettre en place des équipements spécifiques pour les personnes en situation de handicap (visuel, auditif, moteur, mental).
- **Engagement *Tourisme & Handicap*** : s'engager dans des initiatives pour garantir une expérience inclusive pour tous les clients, quels que soient leurs besoins.

2. FAVORISER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'égalité entre les femmes et les hommes passe par l'absence de discrimination à toutes les étapes de la vie professionnelle (embauche, rémunération, évolution de carrière) :

- Instaurer une politique de tolérance zéro face au harcèlement.
 - Mettre en place un plan d'action ou un accord sur l'égalité professionnelle entre des femmes et des hommes (recrutement, promotions, rémunération).
 - Travailler avec le personnel sur l'ergonomie des postes, les horaires et les services facilitant l'équilibre vie professionnelle/vie privée.
 - Sensibiliser et former les équipes à l'égalité de traitement et lutter contre les propos sexistes ou diffamatoires.
-



COMMUNICATION

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

1. GÉRER LES ÉQUIPEMENTS

- Réparer plutôt que remplacer les équipements en cas de panne (ordinateurs, imprimantes, etc.).
- Acheter des appareils reconditionnés ou provenant de magasins spécialisés dans le réemploi.
- Favoriser les équipements partagés (par exemple, un smartphone professionnel également utilisé à titre personnel) ou du matériel écolabellisé (Écolabel européen, Ange bleu, Energy Star).
- Privilégier les connexions filaires (câble Ethernet) au lieu du Wi-Fi, moins économe en énergie.

2. ÉCONOMISER L'ÉNERGIE DES APPAREILS

- Mettre en veille les ordinateurs et tablettes lors d'absences courtes (moins d'une heure), et les éteindre en cas d'inactivité prolongée.
- Activer les modes d'économie d'énergie sur les smartphones et désactiver les fonctions inutilisées (Bluetooth, localisation, Wi-Fi).

3. GÉRER LES E-MAILS

- Supprimer régulièrement les messages inutiles pour limiter le stockage de données.
- Adresser les e-mails uniquement aux destinataires concernés.
- Réduire la taille des pièces jointes ou préférer des liens hypertexte.
- Se désinscrire des newsletters non pertinentes.



4. STOCKER LES DONNÉES

- Préférer le stockage local pour éviter l'utilisation intensive des centres de données éloignés.

5. OPTIMISER LES RECHERCHES WEB

- Accéder directement aux sites via la barre d'URL.
- Utiliser des moteurs de recherche écoresponsables (Ecosia, Qwant, Lilo).
- Nettoyer régulièrement le cache du navigateur.

4. GÉRER LES ONGLETS

- Limiter le nombre d'onglets ouverts pour réduire la consommation électrique et améliorer la performance des appareils.



RESSOURCES & ACCOMPAGNEMENT

- ADEME : guides pratiques, diagnostics et aides financières
- Office de Tourisme d'Aigues-Mortes : soutien dans la mise en œuvre des actions
- Communauté de Communes Terre de Camargue
- PETR Vidourle Camargue
- Chambre de Commerce et d'Industrie : formations et conseils personnalisés

PLATEFORMES EN LIGNE :

- agirpourlatransition.ademe.fr
 - librairie.ademe.fr
-

CONTACT

RÉFÉRENTES TOURISME DURABLE

SARKA ZISKOVA

sarka.ziskova@ot-aiguesmortes.com

ALICE FABRE

alice.fabre@ot-aiguesmortes.com

info@ot-aiguesmortes.com

04 66 53 73 00

SUIVEZ-NOUS



@aiguesmortestourisme



@aiguesmortestourisme